



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 1/8
BeautiBond Xtreme

Date d'impression: 6 mars 2023

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
Marque du produit:
BeautiBond Xtreme
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisations identifiées pertinentes: Matériau dentaire
Utilisations déconseillées: Aucune autre donnée
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Identification de la société/entreprise
Nom du fabricant: SHOFU DENTAL GmbH
Adresse: An der Pönt 70, 40885 Ratingen, Germany
Téléphone: +49 (0) 2102-8664-0
Fax: +49 (0) 2102-8664-64
Email: info@shofu.de
Section en charge: Gestion de la qualité et des affaires réglementaires
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence
+49-2102-8664-53 (SHOFU DENTAL GmbH) 24 heures / 7 jours

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
CLASSIFICATION (EC 1272/2008)
- | | | |
|---------------|------|---|
| Flam.Liq. 2 | H225 | Liquide et vapeur hautement inflammables |
| Skin Irrit. 2 | H315 | Provoque une irritation cutanée |
| Eye Irrit. 2 | H319 | Entraîne une grave irritation des yeux |
| STOT SE 3 | H336 | Peut entraîner de la somnolence ou des vertiges |

- 2.2 Éléments d'étiquetage
ÉTIQUETTE CONFORME À (EC) N° 1272/2008



GHS02



GHS07

COMPOSANTS DE L'ÉTIQUETAGE DÉTERMINANTS DANGEREUX

Acétone

MENTION D'AVERTISSEMENT

Danger

MENTIONS DE DANGER

- H225 Liquide et vapeur hautement inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Entraîne une grave irritation des yeux.
H336 Peut entraîner de la somnolence ou des vertiges.

CONSEILS DE PRUDENCE

- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.

(Suite à la page 2)

Version numéro 1

Date d'Emission: 6 mars 2023



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 2/8
BeautiBond Xtreme

Date d'impression: 6 mars 2023

(Suite de la page 1)

- P210 Tenir éloigné de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le conteneur hermétiquement fermé.
- P261 Éviter d'inhaler de la poussière/de la fumée/du gaz/de la brume/des vapeurs/des pulvérisations.
- P264 Se laver soigneusement les mains après toute utilisation.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/une protection du visage.
- P303+P361+P353
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
- P304+P340
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338
SI DANS LES YEUX: Rincer avec de l'eau très prudemment pendant plusieurs minutes.
Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P332+P313
En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P337+P313
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3. Composition/Informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique: Mélanges

3.2 Description: Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

3.3 Composants dangereux:

Cas: 67-64-1 EINECS: 200-662-2	Acétone	40-50 %
	Flam.Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	

Autres:

Bis-GMA [Cas N° 1565-94-2, EINECS 216-367-7] 10-20 %

TEGDMA [Cas N° 109-16-0, EINECS 203-652-6] 1-5 %

3.4 Informations supplémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se reporter à la section 2.

(Suite à la page 3)

Version numéro 1

Date d'Emission: 6 mars 2023



RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux:

Rincer avec de l'eau très prudemment pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Si l'irritation persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec du savon et de grandes quantités d'eau. En cas de contact avec la peau, une irritation de la peau, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche. Demander un avis médical/consulter un médecin.

Inhalation: Placez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable pour la respiration.
Si le symptôme concernant le souffle s'éteint, appeler un CENTRE ANTI-POISON pour obtenir un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

CO₂, produits chimiques secs, de la mousse, sable sec

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Liquide facilement inflammable à température ambiante.

5.3 Conseils aux pompiers:

Porter des vêtements de protection incendie et des appareils respiratoires autonomes, si nécessaire.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Il faut veiller à ne pas causer de dommages à l'environnement en déversant des déversements dans les rivières.

6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage:

Essuyer et mettre au rebut dans un récipient adapté.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Voir la Section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

Voir la Section 13 pour des informations sur la mise au rebut.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Manipuler dans un endroit bien ventilé.

(Suite à la page 4)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 4/8
BeautiBond Xtreme

Date d'impression: 6 mars 2023

(Suite de la page 3)

Tenir à l'écart des flammes nues, des étincelles et de toute source de chaleur. Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Fermez le récipient et conservez-le dans un endroit frais et sombre (1 à 25 °C).

Séparé de forts oxydants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition:

Composant		EU
Acétone	TWA / VME: 500 ppm (8 heures). restrictive limit TWA / VME: 1 210 mg/m ³ (8 heures). restrictive limit STEL / VLCT: 1 000 ppm. restrictive limit	TWA; 500 ppm 8 hr TWA; 1 210 mg/m ³ 8 hr

Composant	ACGIH (TLV)	NIOSH	OSHA-Final PELs
Acétone	250 ppm TWA 500 ppm STEL	250 ppm TWA (590 mg/m ³ TWA) 2 500 ppm IDLH	1 000 ppm TWA 2 400 mg/m ³ TWA

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies respiratoires:

Non requis.

Protection de la peau:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation/ le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(Suite à la page 5)

Version numéro 1

Date d'Emission: 6 mars 2023



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 5/8
BeautiBond Xtreme

Date d'impression: 6 mars 2023

(Suite de la page 4)

- Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc butyle

Caoutchouc nitrile

Protection des yeux : Des lunettes de protection.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence/odeur/couleur: Non déte Liquide jaune pâle avec une odeur caractéristique.rminé.

Seuil olfactif: Non déterminé.

pH: Non déterminé.

Point de fusion/ point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair: -20 °C (fermé)

Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

Supérieure/ Inférieure limites d'inflammabilité ou d'explosion: Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité de vapeur: Non déterminé.

Densité relative: 0,95 (eau = 1)

Solubilité: solubilité dans l'eau Soluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

La température d'auto-inflammation: Non déterminé.

Température de décomposition: Non déterminé.

Viscosité: Non déterminé.

Propriétés explosives: Non applicable.

Propriétés oxydantes: Non applicable.

9.2 Autres informations:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique:

Stable dans des conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter:

Éviter la lumière directe du soleil, la chaleur excessive, des flammes ou une autre source d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles:

Matériaux oxydants forts.

(Suite à la page 6)

Version numéro 1

Date d'Emission: 6 mars 2023



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 6/8
BeautiBond Xtreme

Date d'impression: 6 mars 2023

(Suite de la page 5)

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

Toxicité aiguë:

Acétone;

Orale rat LD50 5 800 mg/kg

Cutanée lapin LD50 > 7 400 mg/kg

Inhalation

rat LC50 32 000 ppm/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.

Endommagement/irritation des yeux:

Eye Irrit. 2; H319 Entraîne une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Genotoxicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel:

Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):

STOT SE 3; H336 Peut entraîner de la somnolence ou des vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Acétone:

Toxicité pour les poissons: Méné à tête de boule; CL50/96H > 100 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(Suite à la page 7)

Version numéro 1

Date d'Emission: 6 mars 2023



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 7/8
BeautiBond Xtreme

Date d'impression: 6 mars 2023

(Suite de la page 6)

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou sup posé.

12.7 Autres effets néfastes:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/le conteneur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur.

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: 1 090

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU: Solution d'acétone

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: 3 Liquides inflammables.

14.4 Groupe d'emballage: II

14.5 Dangers pour l'environnement: Pas d'autres informations importantes disponibles.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Avertissement: Liquides inflammables.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:

Non applicable.

RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

- RÉGLEMENTATIONS DE L'UE: Voir Section 2
- Autres réglementations, limitations et règlements d'interdiction:

Le produit est un appareil médical conformément aux directives CE 93/42/CEE.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une estimation de la sécurité des produits chimiques n'a pas été effectuée.

RUBRIQUE 16. Autres informations

Ce produit est réservé à un usage dentaire professionnel (instrument/matériel).

Phrases importantes:

H225 Liquide et vapeur hautement inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Entraîne une grave irritation des yeux.

H336 Peut entraîner de la somnolence ou des vertiges.

(Suite à la page 8)

Version numéro 1

Date d'Emission: 6 mars 2023



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 8/8
BeautiBond Xtreme

Date d'impression: 6 mars 2023

(Suite de la page 7)

Acronymes et abréviations:

EINESC: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Version numéro 1

Date d'Emission: 6 mars 2023